

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/2023

Date convocation : 02 juin 2023

Tous Présents

Lecture du compte-rendu du 17/05/2023 : approbation du Conseil à l'unanimité

▪ **Passage M57 :**

A partir du 1^{er} janvier 2024, passage à la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 avec comme choix le plan de comptes développé.

▪ **Référent Déontologue :**

M. le Maire expose à l'assemblée le rôle du référent déontologue qui doit apporter tout conseil utile dans le respect des principes déontologiques à l' élu local qui le consulte.

Le Conseil Municipal désigne M. Philippe GAZAGNES comme référent déontologue des élus jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026.

Questions diverses :

- Validation de la subvention DETR pour la voirie : 20 000€
Début des travaux fin juin + bouchage des trous par Eurovia (enrobé à froid)
- Organisation des déchets : Containers de tri supplémentaires au Bourg La Vialle La Valette
- Vente parcelle Bessette : Vote des électeurs le 17/06/23
Bureau de vote tenu par Isabelle MOSNIER – Henri ALLARD – Isabelle DUBUIS